

Le plan d'économies fait craindre aux syndicats des coupes d'effectifs dans la fonction publique

Bastien Scordia

Le nouveau tour de vis budgétaire va-t-il entraîner des suppressions de postes dans les ministères ? La crainte est palpable dans la fonction publique d'État depuis l'annonce par Bercy d'un plan de 10 milliards d'économies dont 700 millions d'euros pour la masse salariale de l'État avec au programme, notamment, des recrutements décalés dans le temps.

Au micro de France Inter, ce mardi 20 février, le ministre délégué aux Comptes publics a malgré tout tenté de "rassurer" tout en refusant de donner un chiffre sur le nombre de recrutements qui pourraient être reportés : *"Il appartient à chaque ministre de refaire un budget mais il n'est pas question de revenir sur les engagements de réarmement des services publics qui ont été pris et réaffirmés qu'il s'agisse en particulier des recrutements de policiers, de magistrats et de professeurs"*. Mais, a-t-il ajouté, *"il y a la nécessité de bâtir un État plus sobre sur le plan des finances publiques et de la transition écologique"*.

"On demande à tous les ministères et aux opérateurs de contribuer à cet effort notamment sur leurs dépenses de personnel", a développé Thomas Cazenave en insistant aussi sur les économies à venir en matière d'immobilier de l'État ou d'achats publics via, par exemple, la mutualisation de marchés de *"peinture"*, de *"petits travaux"*, de *"téléphonie"* ou *"d'informatique"*.

"Réarmer en désarmant"

Si le ministre a donc réfuté les rumeurs de suppressions de postes à l'État, les craintes syndicales demeurent. L'annonce de la réduction des dépenses de personnel de l'Etat *"est contradictoire avec le plus de services publics que le Premier ministre Gabriel Attal semblait vouloir porter"*, souligne ainsi Luc Farré de l'UNSA. *"C'est un très mauvais signal vis-à-vis des agents publics"*, ajoute Stanislas Gaudon de la CFE-CGC. Il est rejoint par Mylène Jacquot de la CFDT qui estime que le gouvernement entend *"réarmer"* les services publics en les *"désarmant"*.

Gaëlle Martinez de Solidaires renchérit : *"Ces annonces sont inquiétantes et inentendables comme on peut bien entendu craindre que les conséquences ne soient pas que des décalages de recrutement mais également des suppressions de postes"*. *"Le report de certains recrutements entraîne le risque de devenir un non-remplacement des agents, en résumé des suppressions de postes au final, abonde Christian Grolier de Force Ouvrière. Si le report était au final le maintien des recrutements l'année prochaine, cela signifie que, pendant un an, nous aurons des sous-effectifs et, de fait, une dégradation du service rendu à l'utilisateur"*. Un avis partagé par Céline Verzeletti de la CGT pour qui la *"dégradation"* des conditions de travail des agents publics *"va continuer à s'aggraver du fait du manque de personnel"*.

"Tout cela est contradictoire avec les dernières annonces de Stanislas Guerini qui nous dit vouloir lutter contre le manque d'attractivité dans la fonction publique", développe-t-elle en référence à la nouvelle réforme à venir de la fonction publique qui vise à la rendre "plus attractive" et "plus moderne". "Il n'est pas vrai qu'il est possible d'absorber de telles économies en achetant moins de crayons et de gommes", tonne pour sa part Benoit Teste de la FSU en craignant ainsi des suppressions de postes dans les ministères alors que, selon lui, "les moyens de l'État sont déjà insuffisants".

Un report des recrutements "techniquement compliqué" selon François Ecalle

700 millions d'euros d'économies sur la masse salariale de l'État, "c'est le coût d'environ 20 000 recrutements en année pleine", explique l'économiste François Ecalle. Le projet de loi de finances pour 2024, pour rappel, prévoyait un peu plus de 8 000 créations nettes d'emplois dans la fonction publique d'État. "Mais cela veut aussi dire plus de 60 000 recrutements pour compenser les départs à la retraite", indique-t-il. Surtout, ajoute François Ecalle, les problèmes de recrutement "sont tels" à l'État que "les créations nettes d'emplois ont été inférieures aux autorisations des budgets ces dernières années". A ses yeux, pour trouver 700 millions d'euros d'économies dans les dépenses de personnel, "il va falloir ouvrir beaucoup moins de postes que prévu en début d'année" et, si l'État y parvient, "il y aura moins d'emplois en 2024 qu'en 2023". "C'est possible mais sans doute techniquement compliqué car les schémas d'emplois ont en principe été validés en janvier et le gel sur le titre II du budget (celui relatif aux dépenses de personnel) est limité à 0,5% des crédits des ministères", estime l'ancien rapporteur général du rapport de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques.